Floing - Infos Flash n°47

janvier 2025

VIE DE LA COMMUNE

Mardi-Gras

Le Mardi-Gras sera célébré cette année le 04 mars 2025. Retrouvez le programme complet dans le prochain Flash Info en février.

Site interne

RAPPEL : De nombreuses informations sont publiées sur le site de la commune : https://www.villedefloing.com.
N'hésitez pas à aller y faire un tour !

Accueil de loisirs - Vacances de Février

Pour les enfants jusque 12 ans
du 10 au 14 février 2025
Ouvert de 08h30 ou 09h30 jusque 16h30
Garderie dès 07h30 jusque 18h00 (0,50 € la ½ heure)
Nombreuses activités

Tarifs:



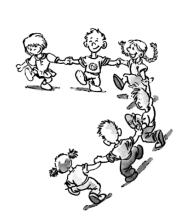
FLOING

5,00 €/jour sans repas 9,65€ /jour avec repas

EXTERIEUR

8,00 €/jour sans repas 12,65€ /jour avec repas

Possibilité d'aide financière par le CCAS, la CAF...
Inscriptions à la maison des oiseaux
les 03 et 04 février prochain sur rendez-vous.
Renseignements au 06-78-06-52-19.



CULTUREL

Programme culturel (début 2025)

| DATES | HEURES | LIEUX | TARIFS | DESCRIPTIONS |
|------------------------------|--------|-----------------------|---------|--|
| Vendredi 21 mars 2025 | 20h30 | Foyer Rural | 5,00€ | Sam Capitaine Guitare et chant Pop rock et variétés |
| Samedi 22 mars 2025 | 18h00 | Foyer Rural | Gratuit | Barbara et Tof Concert de chants méditatifs et mantras. Prévoir tapis, plaid, coussin pour profiter de ce concert dans les meilleures conditions. Ambiance zen, détente et méditation Places limitées |
| Vendredi 04 avril 2025 | 20h30 | Salle des Fêtes | 5,00€ | Théâtre Troupe "Les toqués des Ardennes" pour la pièce "Chez Odette" |

Réservation en mairie.

ENVIRONNEMENT

Mise en place d'un verger pédagogique à FLOING

Sa situation : cent mètres de l'école et une vingtaine de mètres d'une habitation. A proximité de la colocation de personnes âgées « Ages et Vie » et du centre de loisirs.

Buts de la mise en place

Faire connaître le monde des abeilles et de l'apiculture.

Prendre conscience de l'intérêt de la biodiversité.

Apprendre à identifier notre environnement (arbres fruitiers, autres essences d'arbres, végétaux, fleurs, insectes, etc...).

Répertorier les arbres, les fleurs, les végétaux, dans cet espace et les noter sur les plaques à mettre en place sur chaque essence d'arbres et de fleurs. Identifier aussi les insectes et autres animaux.

Faire vivre cet emplacement de la commune et impliquer les enfants de l'école et du centre de loisirs ainsi que les personnes âgées de la colocation « Ages et Vie » et par la suite éventuellement les personnes du futur établissement « Perce-Neige ».

Implication de l'école

Décoration des deux ruches par tous les écoliers.

Plantation d'arbres fruitiers et de haies avec l'aide des élèves et du service technique. Plusieurs séances sur les différentes étapes à la préparation des ruches par l'apiculteur (visite de printemps, récolte du miel qui sera faite avec le concours des élèves et de l'apiculteur (prévoir un endroit fermé pour la récolte avec du matériel d'extraction et une mise en pots, préparation des ruches pour l'hivernage, etc...)).

Envisager la réalisation d'un herbier avec les élèves et le centre de loisirs.

Information sur les bienfaits du miel (projection d'un PowerPoint aux élèves).

Suite à l'opération d'Ardenne Métropole : « Plantons des haies, préservons la biodiversité », la commune a acheté pour 107,30€ (soit 20% du prix initial) : 2 cerisiers, 2 poiriers, 1 prunier, 2 pommiers, 3 arbustes (3 à 4 m), 2 buissons et arbustes et 16 buissons (1 à 2 m). Les membres de la commission environnement, Mme Martine LESSERTISSEUR, maire ainsi que les élèves de la classe de Mme Aurélie DELACOUR de CM1 et CM2 ont participé à la plantation des arbres fruitiers.

<u>Deux ruches</u> seront mises à disposition gratuitement par un apiculteur de Floing. Mise en place d'un panneau indiquant la présence de ruches avec le numéro de téléphone de

l'apiculteur et son numéro de SIRET.

Les abeilles que nous mettrons en place vers le mois de mai dans les ruches proviendront de l'essaimage de ruches du village (abeilles noires ou Buckfast).

Sécurité

Plantation d'une haie de protection autour des ruches et délimitation d'une zone d'une vingtaine de mètres à proximité des ruches.

Lors de manifestations dans ce parc, de la rubalise sera mise en place pour délimiter une zone de protection.







Coupes affouagères

Le tirage au sort aura lieu le samedi 01 février 2025 dans l'ancienne bibliothèque. Tous les affouagistes sont convoqués à 9h00.

COIN DES PROFESSIONNELS

Fanny Fée de l'Harmonie

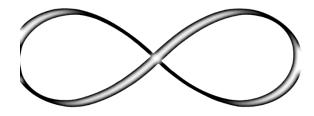
Nouveau à FLOING, Fanny Fée de l'Harmonie vous propose de découvrir la médecine symbolique[©] :

- Soins aux baquettes coudées
- Harmonisation de maisons, de lieux de travail,...
- Soins de lignée familiale
- Ponctuellement organisation de $\frac{1}{2}$ journées d'ateliers de groupe.

Le prochain aura lieu le dimanche 23 février (voir flyer ci-contre).

Renseignements et inscriptions au 06.69.99.87.92

Découvrir la **Médecine Symbolique** pour transformer sa vie!



Dimanche 23 février
14h-17h
Atelier en groupe
Découvrir la forme de son aura et
recevoir un soin

Lieu à définir sur Sedan et alentours Participation de 20 € Réservation obligatoire Fanny Fée de l'Harmonie 06 69 99 87 92

SORTIES ICPA

L'Instance de Coordination pour les Personnes Agées (ICPA) organise des sorties à destination des personnes âgées de plus de 60 ans et résidant dans l'une des 23 communes adhérentes.

MARDI 18 MARS - MERCREDI 19 MARS JEUDI 20 MARS 2025 à 11H45

Restaurant à la ferme Hameau de VILLERS à MAISONCELLE ET VILLERS (08450)

Tarif: 19€/personne par chèque à l'ordre de « ICPA Communes Adhérentes SEDAN »

VENDREDI 04 AVRIL 2025

Déjeuner fête de la bière avec orchestre bavarois « Au Père Mathieu » à LANDRECIES (59550)

<u>Départ : 9h quai de la régente - retour vers 21 heures</u> (ramassage dépôt cars Meunier, Av Léon Charpentier et Frénois)

<u>TARIF</u> : 60€ par personne (chèque à l'ordre de l'ICPA)

comprenant transport aller/retour, déjeuner (possibilité paiement en 2 fois)

Au Pôle d'Action Sociale 8/10 Rue de la Rochefoucauld 08200 SEDAN

du lundi 3 février 2025 au vendredi 28 février 2025 dernier délai et sous réserve des places disponibles

(2 03 24 27 73 59- Madame MONTANI)

Aucun remboursement possible sauf cas de force majeure sur présentation d'un justificatif

SANTE

Permanence de la mutuelle

Vendredi 14 mars 2025 en mairie.

Informations au 03 24 29 17 42.